

LA SIDRA

DE LA SEMAINE

CHABBAT PARCHAT
TEROUMA
SAMEDI 1 FEVRIER 2014
SECOND JOUR DE
ROCH 'HODECH ADAR I 5774

47^e année

21

EDITORIAL par Haïm Chnéor NISENBAUM

13

Cette fois-ci, c'est fait : nous allons entrer dans le mois supplémentaire qui donne son caractère si spécifique à toute l'année, son «treizième mois». En effet, chacun a pu noter jusqu'ici comme toutes nos fêtes paraissent tomber si tôt par rapport au calendrier des saisons. De fait, le rythme de l'année – solaire – et celui de la succession des mois – lunaire – connaissent un décalage accumulé au fil du temps. Cette année permet de le rattraper en y ajoutant un mois de plus, celui de Adar qui est, dans le compte de la Torah, le dernier du calendrier. Nous voici à l'orée de cette période nouvelle, inhabituelle sinon inattendue. Il est clair que cette sorte d'extension du temps ne peut laisser indifférent. Si le déroulement des jours n'en semble pas bouleversé, il y a là comme une étendue supplémentaire dans cette dimension si essentielle à la vie qu'est le temps.

Devant une telle constatation – déstabilisante pour nos habitudes de pensée – peut-on se contenter de dire qu'il s'agit d'une simple mise en harmonie de cycles astronomiques et que cela ne nous concerne guère directement ? Ce serait méconnaître l'enseignement du Baal Chem Tov selon lequel tout événement auquel quiconque

assiste contient un message qui lui est destiné. Combien plus, sans aucun doute, quand l'événement est une conséquence de l'application de la Torah et qu'il est vécu par chacun. Comment faut-il donc le comprendre ?

C'est qu'un mois qui vient ainsi s'insérer dans le déroulement régulier de la vie est également une occasion rare. Devant nous s'ouvrent trente jours de service de Dieu ! Trente jours pleins comme autant d'instant où il est possible de prendre ou reprendre conscience de la profondeur des choses et de la nécessité incontournable de nos actes. Cela est d'autant plus vrai que le mois ajouté est celui de Adar, préfigurateur de la fête de Pourim. Ne croyons pas que seul le second Adar aura la qualité de joie infinie dont les Sages soulignent la présence à l'occasion de cette fête. Ce premier Adar en est déjà rempli et il est, de ce fait, porteur de tous les possibles. Alors que nous nous préparons à sauter le pas, pénétrant dans ce temps «en plus», il faut laisser apparaître en nous la conscience de ce potentiel. Dans une expression connue, on entend parfois dire, avec plus ou moins de raison, «les temps changent». Aujourd'hui, c'est vrai : «le temps change !»

VIVRE AVEC LA PARACHA

Adapté
d'un discours
du Rabbi
de Loubavitch

Terouma

En quoi l'intention est-elle nécessaire ?

A propos du verset de notre Paracha : «Et ils prendront une offrande pour Moi», Rachi commente : «Un don au Sanctuaire devait se faire pour l'amour de Dieu et pour aucune raison personnelle ».

Dès lors se soulève une question : pourquoi cette condition nécessaire s'applique-t-elle précisément à cette mitsva et n'est-elle pas évoquée par rapport aux autres mitsvot ? Toutes devraient être accomplies par amour pour Dieu.

En fait, et précisément dans ce contexte, c'est de tout le contraire qu'il s'agit. Comme l'explique le Baal Chem Tov, il existe certaines mitsvot pour lesquelles l'intention de la personne n'est pas si importante. Ainsi, par exemple, un individu qui s'immerge dans un mikvé (bain rituel), sans aucune intention de se purifier, devient malgré tout pur. Ce statut lui est attribué même s'il n'avait au préalable aucune intention de s'immerger et qu'une vague d'eau l'a aspergé.

Un second exemple nous est offert par la mitsva de la tzedaka (charité). La raison qui motive une personne à s'en acquitter n'est pas très importante. Cela s'applique même au cas où n'ayant aucune intention de donner la tzedaka, elle perd de l'argent que trouve un pauvre. Elle est alors considérée comme si elle avait accompli la mitsva de la tzedaka puisque celui qui a trouvé cette somme d'argent l'utilise comme moyen de subsistance. Il semblerait donc que les dons destinés au Sanctuaire soient de la même nature que cette mitsva. La question prend alors encore plus de poids. En effet, en ce qui concerne les autres mitsvot où l'intention de celui qui les accomplit ne prend pas une grande importance, voire pas

Horaires d'entrée et sortie de Chabbat Parchat TEROUMAH

PARIS — ILE DE FRANCE

Entrée : 17h 28 • Sortie 18h 38

Horaires d'entrée du Chabbat en PROVINCE

Bordeaux	17.50	Marseille	17.30	Nice	17.22
Grenoble	17.24	Montpellier	17.36	Rouen	17.31
Lille	17.20	Nancy	17.13	Strasbourg	17.07
Lyon	17.26	Nantes	17.48	Toulouse	17.45

à partir du dimanche 26 janvier 2014

Heure limite du Chema : 10h 46 Pose des Téléphones : 7h22



Articles et contenu réalisés par le

BETH LOUBAVITCH

8, rue Lamartine - 75009 Paris

Tél : 01 45 26 87 60 - Fax : 01 45 26 24 37

chabad@loubavitch.fr www.loubavitch.fr
Serveur vocal Le'haïm : 01 76 34 77 77

Association reconnue d'Utilité Publique
habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS

Directeur : Rav S. AZIMOV

d'importance du tout, la Torah ne trouve pas nécessaire de nous rappeler que la mitsva doit être accomplie pour l'amour de D.ieu. Mais en ce qui concerne les donations pour le Sanctuaire, qui semblent appartenir à la mitsva de tzedaka, la Torah insiste sur le fait qu'elles doivent être accomplies pour l'amour de D.ieu.

Cette difficulté peut se résoudre en s'appuyant sur le concept selon lequel le but du Sanctuaire était de permettre au Juif de lier à D.ieu toutes ses préoccupations, selon le principe : «Connais-Le dans toutes tes voies». Puisque la destinée du Sanctuaire était d'établir une unité absolue avec D.ieu, il fallait donc que l'individu y apporte ses dons «pour l'amour de D.ieu».

Donner et prendre

On peut encore approfondir cette idée par une soigneuse analyse des mots du verset que l'on a évoqué. Le verset se lit : «Et ils prendront une offrande pour Moi». Pourquoi n'est-il pas écrit : «Et vous **donnez** une offrande pour Moi» ? Puisque l'emphase est mise sur l'intention du donateur, il semblerait plus adéquat de mettre l'accent sur son don.

Le verset fait allusion au fait que celui qui **reçoit** la tzedaka doit également agir pour l'amour de D.ieu. D.ieu a structuré la création de telle manière qu'il y ait ceux qui donnent et ceux qui reçoivent, des riches et des pauvres. S'Il a désiré que le monde soit réparti de façon à ce que soient impliqués à la fois les donateurs et les bénéficiaires, c'est que tel est le mode de la tzedaka. En réalité, c'est D.ieu Qui «dans Sa bonté, soutient le monde entier avec grâce, avec bonté et avec miséricorde». Les riches comme les pauvres obtiennent de Lui leur subsistance. Cependant, la façon dont Il soutient les pauvres est indirecte. Il donne leur subsistance aux riches qui sont obligés de donner une part appropriée aux pauvres. Ainsi, quand un homme riche donne de la tzedaka à un pauvre, il ne renonce pas à quelque chose qu'il possède réellement. Il s'agit tout simplement de la part de l'homme pauvre qui a été confiée à sa garde.

Mais D.ieu aurait pu accorder directement les moyens de subsistance au pauvre. Pourquoi a-t-Il organisé les choses de telle manière qu'il reçoive la tzedaka du riche ? Parce qu'Il voulait que la bonté et la charité fassent partie

intégrante du monde. Si chacun obtenait ses moyens de survie sans intermédiaire, ces qualités essentielles n'existeraient pas.

Telle devrait être l'intention de l'homme pauvre quand il reçoit la tzedaka : l'accepter parce qu'il accomplit la volonté divine que le monde se caractérise par la bonté et la charité. Cela transparaît dans le verset «Et ils prendront une offrande pour Moi» : même recevoir la tzedaka doit se faire pour l'amour de D.ieu.

Un plus grand défi

Les commandements de la Torah donnent à l'homme la force de les accomplir. En fait, une force et une puissance toutes particulières sont nécessaires pour permettre à un homme pauvre de recevoir la charité par amour pour D.ieu. Quand il s'agit de donner la tzedaka, une telle force de caractère n'est pas nécessaire. Car bien que l'intention de la donner ne soit pas aussi significative, l'on peut présumer qu'elle a été donnée pour l'amour de D.ieu.

Mais cela ne s'applique pas au fait de recevoir la tzedaka car l'homme pauvre n'a pas besoin de travailler dur pour recevoir la charité. Il la reçoit pour permettre à sa famille et à lui-même de recevoir de quoi vivre. Cela revêt pour lui une telle importance que malgré les difficultés que cela implique, il s'humilie pour recevoir la tzedaka.

En outre, il ne réfléchit pas nécessairement à la mitsva en question, il cherche à soutenir sa famille. C'est la raison pour laquelle la Torah lui donne une instruction claire : recevoir la tzedaka doit également se faire pour l'amour de D.ieu.

Les Juifs sont tenus au commandement : «Connais-Le dans toutes tes voies». Il est ici question d'apporter de la sainteté dans toutes nos entreprises. Quoi que nous fassions, qu'il s'agisse de quelque chose que nous nous obligions à faire, de quelque chose qu'il nous est nécessaire de faire ou de quelque chose que nous avons du plaisir à faire, quoi que nous fassions donc, nous devons être imprégnés de la conscience de D.ieu.

C'est pour cela que la Torah enseigne l'importance de prendre la tzedaka avec l'intention adéquate, en relation avec la construction du Sanctuaire car cela illustre le fait que chaque élément de notre expérience de la vie doit devenir une résidence pour D.ieu.

Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

• Dimanche 26 janvier - 25 Chevat

Mitsva positive n° 73 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'avouer à voix haute les fautes que nous avons commises envers D.ieu après nous en être repenti. C'est ce que l'on nomme la confession.

• Lundi 27 janvier - 26 Chevat

Mitsva positive n° 73 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'avouer à voix haute les fautes que nous avons commises envers D.ieu après nous en être repenti. C'est ce que l'on nomme la confession.

• Mardi 28 janvier - 27 Chevat

Mitsva positive n° 73 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'avouer à voix haute les fautes que nous avons commises envers D.ieu après nous en être repenti. C'est ce que l'on nomme la confession.

• Mercredi 29 janvier - 28 Chevat

Mitsva positive n° 73 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'avouer à voix haute les fautes que nous avons commises envers D.ieu après nous en être repenti. C'est ce que l'on nomme la confession.

Mitsva positive n° 10 : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné de lire la prière du Chema chaque jour, matin et soir.

• Jeudi 30 janvier - 29 Chevat

Mitsva positive n° 10 : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné de lire la prière du Chema chaque jour, matin et soir.

Mitsva positive n° 5 : Il s'agit du commandement nous ordonnant de servir D.ieu, qu'Il en soit glorifié. Cet ordre est répété plusieurs fois dans la Torah.

• Vendredi 31 janvier - 30 Chevat

Mitsva positive n° 5 : Il s'agit du commandement nous ordonnant de servir D.ieu, qu'Il en soit glorifié. Cet ordre est répété plusieurs fois dans la Torah.

• Samedi 1^{er} février - 1^{er} Adar I

Mitsva positive n° 5 : Il s'agit du commandement nous ordonnant de servir D.ieu, qu'Il en soit glorifié. Cet ordre est répété plusieurs fois dans la Torah.

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site www.loubavitch.fr et sur le serveur vocal LEHAIM: 01 76 34 77 77

La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par "La Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Élysées 75008 Paris
Directeur de la publication: Y. Benhamou

Impression: Imprimerie de Chabrol: 189 rue d'Aubervilliers-75018 Paris
Tiré à 35.000 exemplaires Diffusé par e-mail à 15.000 ex ISSN 1762 - 5440



Pour elles, j'ai prié...

Pour elles, c'est la première fois et elles sont si fières...

L'une après l'autre, elles vivent un moment très spécial.

L'une allume sa bougie, couvre son visage de ses mains potelées, se balance d'avant en arrière dans sa charmante robe rose. Elle récite la bénédiction, doucement mais à voix haute. Et si fièrement !

Elle accueille Roch Hachana, la nouvelle année. Elle sait qu'elle peut tout demander et elle prie en ce moment tant attendu. Puis elle regarde sa sœur jumelle qui fait de même et, toutes les trois, nous nous embrassons.

Mes filles viennent d'avoir trois ans. Elles ont rejoint toutes les femmes et jeunes filles qui, dans le monde entier, allument les bougies de Chabbat et Yom Tov pour accueillir la nouvelle année avec davantage de lumière.

J'aime les bougies de Chabbat. J'aime cette pause, cet arrêt du temps, ce contraste entre le chaos d'avant Chabbat et la sérénité silencieuse de ce moment unique. Je me sens liée à toutes les femmes juives, où qu'elles soient: nous sommes liées par la prière et un sens indéfinissable de fierté féminine juive.

Allumer les bougies a pris de plus en plus de sens pour moi au cours des années. Quand j'avais trois ans, j'allumais une bougie et cela signifiait ressembler à Maman. A l'âge de douze ans, je devenais Bat Mitsva, adulte en quelque sorte. Jeune fiancée, j'attendais avec impatience de pouvoir allumer une bougie supplémentaire après mon mariage ; et jeune mariée, je priais pour pouvoir bientôt allumer encore d'au-

tres bougies au fur et à mesure que notre famille grandirait. J'ai toujours prié à ce moment-là, comme toutes les femmes et filles. Pour la santé, le bonheur, la prospérité, l'harmonie dans le foyer ; pour moi, pour nous et pour les autres. Pour nos amis, leurs familles... Et surtout, le plus important : pour avoir des enfants.

Je me souviens si bien, il y a presque quatre ans, le 25^{ème} anniversaire de mon mari et un des jours les plus horribles de ma vie.

Toute une équipe de spécialistes était réunie à mon chevet pour me donner le choix entre trois options, plus insupportables l'une que l'autre : nous avons choisi la moins mauvaise mais qui était aussi très risquée ; et nous avons prié. D.ieu a entendu nos prières.

Après l'opération, chaque partie de mon corps me faisait mal. Je mis longtemps à me remettre, je ne pus évidemment pas jeûner à Yom Kippour. Le jour de Sim'hat Torah, mon corps expulsa naturellement la masse qu'on projetait de m'enlever avec une opération. Un vrai miracle.

Mais je crois que le plus grand miracle fut que les médecins comprirent mon désir de mettre au monde des enfants. La grossesse fut compliquée, je dus rester au lit durant de longs mois, sans famille ou amies à mon chevet, cherchant simplement à évacuer mon stress le plus naturellement possible.

Je refoulais mes larmes en me souvenant que, la veille de Roch Hachana, j'étais allée avec Avi, mon mari, pour prier au Ohel du Rabbi de Loubavitch

pour la naissance d'un enfant... ou deux. C'est si facile pour D.ieu, juste une bénédiction, nous serons de bons parents, nous les élèverons dans la voie de la Torah et ils donneront beaucoup de satisfaction à tout le peuple juif...

Si vous avez déjà dû faire face à une épreuve, vous savez ce que c'est : vous mettez comme un masque sur votre visage, vous souriez, vous dansez dans

les mariages... Tout ce que vous espérez, c'est que personne ne vous surprenne en train de pleurer. Je sortis du Ohel, tentant d'effacer les traces de pleurs de mon visage et là, sur l'écran transmettant en continu des vidéos du Rabbi, je le vis alors qu'il s'adressait à une assemblée de femmes, de *Chlou'hot* plus exactement, ces épouses d'émissaires du Rabbi qui sont elles-mêmes des émissaires à temps plein. Venues des quatre coins du monde, elles écoutaient le Rabbi qui les bénissaient, elles et leurs enfants...

J'avais ma promesse, j'avais mon réconfort.

C'est quand j'arrivais au Congrès international des *Chlou'hot*, le 22 Chavat, le jour anniversaire de la *Histalkout* de la regrettée Rabbanit 'Haya Mouchka que je me rendis compte que j'étais enceinte... de jumeaux. Un an après avoir prié au Ohel avant Roch Hachana, je mis au monde mes jumelles : la première s'appelle Cheina Mouchka (je n'ai pas pu la nommer 'Haya Mouchka car ma belle-mère s'appelle 'Haya Sara).

Mes filles ont grandi, elles m'ont vu allumer mes bougies de Chabbat. Je prie pour elles à chaque instant.

Je continue de prier pour elles ; et pour mes amies qui ont besoin de cette même bénédiction : je n'oublie pas leur peine.

Mes filles allument aussi et elles prient aussi. Peut-être pour des sucettes, ou une nouvelle poupée, ou pour passer plus de temps avec maman ou pour une petite sœur... Je ne le saurai jamais.

Mais pour un enfant, le plus important est de savoir qu'il a un lien avec D.ieu et qu'il peut tout Lui demander.

Chaque enfant est un miracle. Mais pour certains, ce miracle prend plus de temps et d'efforts.

Merci infiniment oh mon D.ieu pour ces miracles vivants !

Mina Richler

Chlou'ha à Gloucester County

New Jersey

Traduite par Feiga Lubecki

ÉTINCELLES DE MACHIA'H

La lumière et son réceptacle

L'enseignement du Baal Chem Tov, la sagesse Divine qu'il nous révéla et dont il nous fit hériter, est lié à la venue du Machia'h.

Machia'h est une « lumière essentielle ». L'enseignement du Baal Chem Tov, la 'hassidout, est le réceptacle de cette grande lumière.

(D'après *Likoutei Dibourim* vol. 2 p. 572) H.N.

LE COIN DE LA HALA'HA

En quoi consiste l'interdiction d'envier et de convoiter le bien d'autrui ?

Celui qui sait avec certitude que le propriétaire ne veut pas donner ou vendre l'objet qu'il désire mais réfléchit néanmoins à la meilleure façon de le forcer à le lui remettre transgresse l'interdiction de désirer (qui est l'un des Dix Commandements !) En effet, l'envie consiste à désirer violemment ce qui appartient à un autre.

Si, en plus de la pensée, l'homme agit effectivement pour s'emparer de l'objet désiré en exerçant des pressions sur le propriétaire, il transgresse une autre interdiction, celle de convoiter comme il est écrit : «Tu ne convoiteras ni l'argent ni l'or pour les prendre» (Deutéronome 7 : 25).

Si, non content d'exercer des pressions (amicales), il force le propriétaire à donner ou vendre l'objet – même s'il paie le prix fort – il est considéré comme agissant avec violence et est considéré par les Sages comme un voleur.

Maïmonide écrit : «L'envie amène à la convoitise et la convoitise amène au vol.» Car si le propriétaire ne veut pas vendre, il en arrivera à le voler. Et si le propriétaire se dresse contre lui pour sauver ses biens, cela pourrait mener au meurtre. C'est ce qui arriva avec le roi A'hav et Nevayot, le propriétaire de la vigne comme cela est relaté dans le livre des Rois (1 : 21).

Comment empêcher cette attitude ? Le commentateur Ibn Ezra écrit : «Imagine un paysan qui aperçoit une belle princesse : jamais il ne lui viendra à l'idée de vouloir l'épouser. Ainsi, l'homme intelligent se suffira de ce qu'il possède et ne se préoccupera pas de ce que possède un autre car il sait que ce que D.ieu n'a pas voulu lui donner, il ne pourra pas le prendre par la force, par les ruses et les manœuvres frauduleuses. Qu'il ait confiance en D.ieu Qui lui fournira tout ce dont il a besoin !».

F.L. (d'après Rav Yossef Ginsburgh –
Sicht Hachavoua N° 1411)



Recherche
confirmateur régie commerciale
**PAC, PV, BOX,
ISOLATION et EOLIEN**

**3 à 5 RDV confirmés par jour
avec commissions très intéressantes
Possibilité d'avance de frais**



Pour tous renseignements,
contacter **Jonathan**
au **07.89.55.89.44**
contact@ader-francaises.fr

ESHEL GLATT

BOUCHERIE • CHARCUTERIE

Glatt Cacher Laméhadrine



55 rue Petit

75019 Paris

01 42 45 36 47

**Carrosserie
Peinture
Mécanique**

- ✓ Rachat de véhicules dans l'état
- ✓ Vente de voitures d'occasion
- ✓ Lavage intérieur à la vapeur



14 véhicules
de courtoisie

Franchise offerte
(voir conditions au garage)

- Demander **Shmouel** -
43 Chemin des Vignes - 93000 Bobigny
Tél : **01 57 42 57 42**
directauto@orange.fr
www.garage-direct-auto.com

SPORTES
Funéraire

En France - En Israël

Pierres tombales, gravures, exhumations, rapatriements
Vente de places (cimetières de JERUSALEM, BETH SHEMESH, ASHDOD...)

Plus d'info : Yves et Menahem y.sportes@orange.fr
Tél. 6/7j - 24/24h : **01.43.43.62.94** ou **06.22.67.96.92**
305 rue de Charenton – 75012 PARIS



COMMERCIAUX INDÉPENDANTS ou CDI h/f
Nombre de postes limité **Nouveau !**

Produits destinés aux professionnels
Fixe + primes importantes
Formation assurée

legrand® Schneider Electric

Groupe Sefer
2B rue des 2 Communes
94300 Vincennes

recrutement.sefer@yahoo.fr
01.80.91.96.26 / 06.58.64.41.67



PAC

et **PHOTOVOLTAÏQUE**

pour toute régie
sur toute la France

**Paris - Lyon - Marseille
Strasbourg - Nice - Toulouse**

Pour toute information
contacter **E. BERDAH**
07 62 91 12 31



MISSADA
spécialités chinoises

Sous le contrôle du Beth Din de Paris

45, rue Laugier - 75017 Paris
Tél : 01 46 22 11 77



MERGUI'SHOWROOM
JOAILLER - DIAMANTAIRE

Création de bijoux sur mesure
Transformation, soudure, rhodiage
40 à 60%
moins chers qu'en bijouterie

116, avenue Simon Bolivar - 75019 Paris • Tél. : 09 80 52 95 05 - 06 59 89 26 99

Achat Or

Bijoux - Pièces - Débris - Lingot

Du Lundi au Vendredi De 9h30 à 18h30 • Dimanche : Sur Rdv

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.

BIENTÔT POURIM

Comme chaque année,
le Beth Loubavitch
est à votre disposition
pour procéder gracieusement à la

LECTURE DE LA MEGUILAT ESTHER

auprès des personnes âgées,
malades, hospitalisées ou autres...

N'attendez pas la dernière minute,
contactez le Beth Loubavitch
au 01 45 26 87 60

GAN ISRAEL

pour passer
un moment inoubliable!

Paris 7 et 15 Yossi Mergui 06 22 03 33 07

Paris 12 Yossef Martinez 06 61 10 62 10

Paris 13 Elie Assouline 06 21 72 67 74

Aubervilliers Méir Kalmenson 01 43 52 48 41

Boulogne Michaël Sojcher 06 20 44 07 63

Montrouge Mme Mimoun 06 15 70 40 48

Pensez à faire vérifier vos Tefilines et Mezouzot



Un Sofer est à votre disposition
au Beth Loubavitch

8 rue Lamartine - 75009 Paris
(M° Cadet)

Tél: 01 45 26 87 60



ANDROID IPHONE

Et le virtuel construit le réel...

Donner la Tsédaka
à l'instant que l'on veut,
de l'endroit où l'on veut ?
Aujourd'hui, c'est possible avec

TSEDAKAPP

Téléchargez l'application sur
tsedakapp.com ou flashez le QR
et accomplissez à tout moment
une grande Mitsva.

TOUS les livres

du Beth Loubavitch
à la portée d'un clic !



N'hésitez pas !

Pour commander :

www.editions-loubavitch.fr

BULLETIN D'ABONNEMENT A LA SIDRA DE LA SEMAINE

à retourner au Beth Loubavitch : 8, rue Lamartine - 75009 Paris

NOM :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Ci-joint mon règlement d'un montant de :

30€ pour l'année 35€ pour l'U.E. 50€ abonnement de soutien

FABRICANT VENTE DIRECTE LAMYLERIE

DÉPOSITAIRE DE GRANDES MARQUES: EPEDA, TRECA, DUNLOPILLO, MERINOS, SIMMONS

Matelas - Sommier
Banquettes - Clic-clac
Lits Gigognes
Lits électriques

Système d'assemblage
exclusif

Jusqu'à
50% moins cher,
que leurs
équivalents griffés

Ouvert du
Dim. au Vend.
Fermé le Samedi

01 47 00 73 55

3, rue du Commandant Lamy - 75011 Paris
Métro: Voltaire ou Bastille

www.lamyliterie.fr

Pour tout achat, nous vous offrons une couette !!

Il Palazzo

restaurant
ITALIEN

Lait Chamour
Sous le contrôle du Beth-Din de Paris

PIZZA - PASTA
SALADES - POISSONS
service livraisons

Rive gauche | Rive droite
36 bd St-Michel | 17 rue La Fayette
75006 Paris | 75009 Paris
01 46 34 09 20 | 01 48 74 60 31

www.ilpalazzo.fr

Ouvert Motsaé Chabbat

Votre événement
notre univers...

m&m
prestige

Agence de décoration
pour tous types d'événements

Contact :

09 52 346 449 / 06 09 90 98 44

www.mm-prestige.fr



Votre Boîte de Tsédaka est pleine !

Contactez-nous au
01 45 26 87 60

Nous nous ferons
un plaisir de venir
la chercher

Vous pouvez
également la déposer

au
Beth Loubavitch
8 rue Lamartine
Paris 9^e

ou
55 rue Petit
Paris 19^e

ALERTE AUX POINTS
stage de récupération de points

Récupérez immédiatement
vos points sur votre permis de conduire

Stages agréés par les préfetures

Contactez-nous
au 01 45 67 83 85

Retrouvez tous les stages Paris et IDF

INSCRIPTION EN LIGNE
www.alerteauxpoints.fr

Présentation rapide aux permis
en cas de perte totale de vos points

Pour l'élévation
de l'âme de
Me'hel ben Houné
Schachter ז"ל

Sécédé le 18 Chevat

Puisse son âme reposer
en paix
au Gan Eden

Le Beth Loubavitch
souhaite un grand
Mazal Tov
à
M. et Mme Lubecki
pour le mariage de leur fils
Lévi Yts'hak Barou'h
avec Mlle Rivka Narboni
le 19 Chevat 5774

Appel du Comité de soutien du Beth Loubavitch

Le Beth Loubavitch, présidé par Rav Shmouel Azimov שלי, est toujours à nos côtés. Dans les temps de joie ou de difficulté, nous savons tous que nous pouvons compter sur lui. Il est là pour nous aider. Pour continuer et aller plus loin, il a besoin de nous. Comme lui, répondons présent !



LE COMITÉ DE SOUTIEN DU BETH LOUBAVITCH
a le plaisir de vous convier au

GALA

DE MOBILISATION

pour les institutions du
BETH LOUBAVITCH
présidées par le Rav Shmouel Azimov שלי

MERCREDI 5 FÉVRIER 2014

- 5 ADAR I 5774 -

à 19h30

SALONS EQUINOXE
20, rue du Colonel Pierre Avia - Paris 15^e {M° Balard}

Participation : 600 € / couple · Participation de Soutien : 1 000 € / couple

Renseignements et réservations :

COMITÉ DE SOUTIEN DU BETH LOUBAVITCH
Yoram Benhamou - 8, rue Lamartine - 75009 PARIS
Tél: 01 42 80 04 05 | Fax: 01 45 26 35 97 | blgala@yahoo.fr

